

2024-05 BIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de
TOURNISSAN
Séance du 28 mars 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'An Deux Mil Vingt Quatre le vingt huit mars à dix huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Tournissan , s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marilyse RIVIERE.

Date de convocation : 24 mars 2024

Présents :08

Etaient présents :RIVIERE Marilyse,MENDOZA Marie Claude,GUILHAUMOU Liliane,TERNOIS Sandrine,MAZUQUE Sébastien, CAPDEVILA Sylvia,GAMBERONI Marine,BOZEC Richard

Absents :03 : BIGOU Idriss, CHOUANET Steeve, ARNAUD Jean-Bernard

Procurations :

Procuration de BIGOU Idriss à Marie-Claude MENDOZA

VOTE :

Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0

OBJET :

Délibération Affectation du Résultat CFU M49 Année 2023

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Marilyse RIVIERE,Maire
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGT) et notamment l'article L 2222-3 Le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion .

Vu la délibération du 15 avril 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction des Finances Publiques (DDFIP)

Vu le Compte Financier Unique de l'Année 2023 de la Commune de Tournissan en M49

Vu la délibération d'approbation du CFU en M49 de l'Année 2023 par le Conseil Municipal en date du 28 mars 2024.

Après en avoir délibéré

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité des suffrages exprimés, Mme le Maire n'ayant pas pris part au vote.

APPROUVE la délibération d'Affectation du Résultat du CFU Année 2023 de la Commune de TOURNISSAN en M49

27/03/2024

M49

Délibération d'Affectation du Résultat

Séance du 28 mars 2024 à 18h.

Présents = 08

Absents = 03

Population de 51600 habitants à Mairie Claude MENDOZA, C.F.V.

CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

VOTE = Pour = 3 - Contre = 0 - Abstentions = 0

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	12 899,69
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	6 448,79

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	698,27
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	9 907,94

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00
En recettes pour un montant de :	0,00

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	12 201,42
--	-----------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par CONSEIL MUNICIPAL, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	12 201,42
---	-----------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	4 155,31
---	----------

Handwritten signatures and initials in blue ink, including 'G.M.', 'M. Bigou', and 'M. Bigou'.

Mme Marie-Claude Mendoza
Secrétaire de Séance

Handwritten signature of the secretary.

Le Maire,
Murielle Rivière

